



ASPRO-SURPRISE

ASSOCIATION SUISSE DES PROPRIETAIRES DE SURPRISE

BULLETIN DU 17 NOVEMBRE 2004

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASPRO-SURPRISE 2004

Chers amis surprisistes,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre assemblée générale annuelle. Cette année, nous avons rendez-vous à Ouchy, au CVL

LE JEUDI 2 DECEMBRE à 19h45 HEURES

- Ordre du jour :
1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 27.11.03
 2. Rapport du président
 3. Rapport des chefs de flotte
 4. Rapport de la trésorière
 5. Rapport des vérificateurs des comptes
 6. Adoption des rapports et décharge du comité
 7. Election du comité
 8. Election du président
 9. Election des vérificateurs des comptes
 10. Commission technique (voir annexe : nouveau safran)
 11. Calendrier et divers
 12. Distribution des prix du championnat lémanique et du championnat des 3 lacs 2004

A l'issue de cette assemblée, verre de l'amitié et amuse-bouche vous seront offerts. Ceux qui le désirent peuvent manger, dès 18 h 30 au restaurant La Nautique qui se trouve au-dessus du CVL (à côté de la grue), sur réservation au No 021 617 71 51

Conformément à nos statuts, si le quorum n'est pas atteint pour cette assemblée,

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASPRO-SURPRISE 2004, jeudi 2.12.2004 à 20h

“sans égard au nombre des membres présents ou représentés”

Françoise Dollone, serie master

Annexes :

- les documents nouveau safran
- une procuration
- votre fiche informatique à corriger avant le 31 décembre 2004
- les résultats (à consulter aussi sur notre site)
- le nouvel autocollant

VOTATION SUR L'ACCEPTATION DU NOUVEAU SAFRAN
Proposition faite par E. Archambault fabricant – F. Séchaud importateur pour
la Suisse et Philippe Raphoz revendeur pour la Savoie

Suite à notre lettre de l'année dernière et la présentation à l'assemblée générale d'un éventuel nouveau safran, nous avons proposé de soumettre cette décision au vote de l'assemblée générale 2004 afin de statuer sur cette proposition. Le moment étant venu, ils nous semble opportun de vous représenter ce projet de modification.

Cette proposition à pour but d'une part d'améliorer les sensations de finesse et de plaisir à la barre, d'autre part de rendre le bateau plus sûr et d'éviter certain départ au lof involontaire. Notre souci est de rendre le Surprise toujours aussi attractif vis-à-vis de nos concurrents et c'est dans cet esprit que cette démarche a été entreprise.

Il est évident que nous ne toucherons jamais au gréement à la coque et au lest car toute modification de ce type engendrerait un coût beaucoup trop élevé. Pour le safran nous pouvons considérer que c'est une pièce mobile, facile à changer et d'un prix abordable. Nous pensons que cela ne nuirait pas à la série, bien au contraire. Avec l'expérience que nous avons acquise sur l'évolution de ce bateau et les différents changements que nous avons effectués, cette politique s'est avérée positive et a permis au Surprise de garder un côté attractif et moderne sans dévaloriser les anciens.

Certains anciens bateaux ont des gouvernails en mauvais états, c'est l'occasion pour eux de changer de safran pour un prix plus intéressant car ils profiteraient de notre offre spéciale réservée aux membres de l'Aspro Surprise. A signaler également que ces safrans seront fabriqués vu le nombre par un sous-traitant spécialisé améliorant la qualité soit une meilleure étanchéité ainsi qu'une meilleure rigidité de la mèche.

Le prix d'un nouveau safran sera évidemment déterminant, nous pouvons vous le donner précisément : le coût du safran des 2 paliers et du carré de barre sera de **CHF. 950.- ou Euros 600.-** au prix de revient pour les membres de l'ASPRO et de CHF. 1'350.- ou Euros 860.- pour les non membres. Cela incitera également certains propriétaires à s'inscrire à l'Aspro. Le remplacement s'effectue très facilement et il ne faut pas plus d'une ½ heure de travail. A remarquer que le coût est relativement modeste (à peine le prix d'un foc solent). Ces prix s'entendent départ chantier hors taxe. Nous nous engageons à tenir ces prix pour les commandes passées jusqu'au 31 juillet 2006 même si la livraison s'effectue après cette date.

Pour ces multiples raisons, nous recommandons aux propriétaires membres de l'Aspro d'accepter cette modification.

Si cette proposition est acceptée il nous semblerait judicieux d'autoriser en régate les nouveaux safran dès le 17 octobre 2005 afin de pouvoir mieux répartir les livraisons.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu d'un essai effectué par Marc Pinta

VOTATION SUR L'ACCEPTATION DU NOUVEAU SAFRAN
Proposition faite par E. Archambault fabricant – F. Séchaud importateur pour
la Suisse et Philippe Raphoz revendeur pour la Savoie

Suite à notre lettre de l'année dernière et la présentation à l'assemblée générale d'un éventuel nouveau safran, nous avons proposé de soumettre cette décision au vote de l'assemblée générale 2004 afin de statuer sur cette proposition. Le moment étant venu, ils nous semble opportun de vous représenter ce projet de modification.

Cette proposition à pour but d'une part d'améliorer les sensations de finesse et de plaisir à la barre, d'autre part de rendre le bateau plus sûr et d'éviter certain départ au lof involontaire. Notre souci est de rendre le Surprise toujours aussi attractif vis-à-vis de nos concurrents et c'est dans cet esprit que cette démarche a été entreprise.

Il est évident que nous ne toucherons jamais au gréement à la coque et au lest car toute modification de ce type engendrerait un coût beaucoup trop élevé. Pour le safran nous pouvons considérer que c'est une pièce mobile, facile à changer et d'un prix abordable. Nous pensons que cela ne nuirait pas à la série, bien au contraire. Avec l'expérience que nous avons acquise sur l'évolution de ce bateau et les différents changements que nous avons effectués, cette politique s'est avérée positive et a permis au Surprise de garder un côté attractif et moderne sans dévaloriser les anciens.

Certains anciens bateaux ont des gouvernails en mauvais états, c'est l'occasion pour eux de changer de safran pour un prix plus intéressant car ils profiteraient de notre offre spéciale réservée aux membres de l'Aspro Surprise. A signaler également que ces safrans seront fabriqués vu le nombre par un sous-traitant spécialisé améliorant la qualité soit une meilleure étanchéité ainsi qu'une meilleure rigidité de la mèche.

Le prix d'un nouveau safran sera évidemment déterminant, nous pouvons vous le donner précisément : le coût du safran des 2 paliers et du carré de barre sera de **CHF. 950.- ou Euros 600.-** au prix de revient pour les membres de l'ASPRO et de CHF. 1'350.- ou Euros 860.- pour les non membres. Cela incitera également certains propriétaires à s'inscrire à l'Aspro. Le remplacement s'effectue très facilement et il ne faut pas plus d'une ½ heure de travail. A remarquer que le coût est relativement modeste (à peine le prix d'un foc solent). Ces prix s'entendent départ chantier hors taxe. Nous nous engageons à tenir ces prix pour les commandes passées jusqu'au 31 juillet 2006 même si la livraison s'effectue après cette date.

Pour ces multiples raisons, nous recommandons aux propriétaires membres de l'Aspro d'accepter cette modification.

Si cette proposition est acceptée il nous semblerait judicieux d'autoriser en régate les nouveaux safran dès le 17 octobre 2005 afin de pouvoir mieux répartir les livraisons.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu d'un essai effectué par Marc Pinta

